



Eurolan® Color C

Revêtement acrylique en dispersion pour la protection des bétons apparents

Avec Avec homologation officielle et P.V. d'essai. Correspond aux spécifications OS-B, OS-2, OS-C et OS-4 (R.F.A)

Nature et propriétés

EUROLAN Color C est un revêtement filmogène performant. Il freine la carbonatation, est fortement hydrofuge et présente une très bonne capacité de diffusion de la vapeur d'eau.

Propriétés principales:

- Produit "respirant" après application, résistant aux intempéries, résistant aux salissures et présentant une longue durée de vie
- Convient pour les bétons fortement exposés à la pluie battante
- Sert de protection contre les agressions atmosphériques, par ex.

Caractéristiques

Base	dispersion de résine acrylique en phase aqueuse
Couleurs	gris béton (RAL 7023), gris silex (RAL 7032), blanc pur (RAL 9010)
Masse volumique	env. 1,31 kg/dm ³
Application	rouleau, brosse ou pulvérisateur airless
Température d'application	entre + 5°C et + 30°C (support et air ambiant)
Séchage	env. 6 heures à +23 °C ; env 24 heures à + 5°C
Coefficient d'absorption d'eau par capillarité (24 heures)	$W_{24h} = 0,4 \text{ kg/m}^2 \text{ h}^{0,5}$
Nettoyage	eau (produit frais) ; mécaniquement (produits ec)
Consommation	env. 380 g/m ² (soit env. 0,29 litre/m ²)

Domaines d'utilisation

EUROLAN Color C convient comme:

- protection anti-carbonatation des façades exposées aux intempéries, dans le cadre des travaux de réparation des bétons hydrofuges ou non

- protection contre les fortes agressions atmosphériques (gaz de dioxyde carbonique et sulfurique) sans hydrofugation au préalable
- protection de longue durée sur les autres supports minéraux par ex. enduits hydrauliques). revêtir les supports minéraux (béton, enduits) ou la surface de mortiers fins de finition ou de resurfaçage CERI-NOL EP-Z ou OF).

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être portant, propre, sec, exempt de corps gras ou de laitance, dépoussiéré et débarrassé des restes de produits de décoffrage. Nettoyer par moyens mécaniques les surfaces en béton ou les enduits pour retirer toutes les salissures, par ex. par sablage, par projection de granulats ou par jet d'eau à haute pression, etc.

La résistance à l'arrachement du béton doit être en moyenne $> 1,3 \text{ N/mm}^2$.

Mélange

EUROLAN Color C est prêt à l'emploi. Cependant, il doit être minutieusement mélangé à l'aide d'un agitateur adapté avant d'être mis en oeuvre.

Application

EUROLAN Color C s'applique en deux couches au rouleau, à la brosse ou au pulvérisateur airless. Les étapes de travail sont les suivantes:

a) Protection sur béton brut (OS-B / OS-2):
DEITEROL SH
+ 2 couches EUROLAN Color C non dilué.

b) Protection avec mortier PCC de resurfaçage (OS-C ou OS-4):
Mortier de resurfaçage CERINOL OF
+ 1ère couche EUROLAN Color C dilué avec 10 % d'eau
+ 2ème couche EUROLAN Color C non dilué.

Le support ne doit pas être gelé. La température du support doit être au moins 3 °C au-dessus de celle du point de rosée.

Les outils de travail doivent être immédiatement lavés à l'eau.

Précautions

Les parties traitées à l'EUROLAN Color C présentent inévitablement de légères différences de couleur qui sont dues aux différents lots de produit. Si l'on souhaite obtenir une couleur uniforme, utiliser les mêmes lots.

Consommation

Env. 380 – 590 g/m² en deux couches sur mortier de resurfaçage.

Emballage et stockage

EUROLAN Color C est livré en bidon plastique de 15 litres (contenu net) dans les couleurs blanc (RAL 9010), gris béton (RAL 7023) et gris silex (RAL 7032). Autres teintes sur demande.

Entposé au sec et à une température de +10 °C environ, le produit se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr